



BAREME DES HONORAIRES

**APPLICABLE AUX CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE, DE DROIT AU BAIL,
DE PARTS SOCIALES OU DE LOCAUX PROFESSIONNELS**

Honoraires TTC à la charge du vendeur, fixés selon le prix de cession :

Jusqu'à 150 000 € : 10 % du prix de vente

De 150 000 € à 500 000 € : 7 % du prix de vente

Plus de 500 000 € : 5 % du prix de vente

ERA France
18 rue Mansart, 78000 Versailles
01 39 24 69 00
SAS au capital de 457 340 €
RCS Versailles n° 390 051 464
Carte professionnelle transaction N° 7801 2020 000 045 337 délivrée par la CCI d'Ile de France
Garantie Financière Allianz IARD, 1 cours Michelet, 92076 Paris la Défense Cédex
Non détention de fonds